



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°136/2026

### ***Lubumbashi : Le Gouvernement lance officiellement la vente subventionnée de la farine de maïs***

À la suite de la signature du protocole d'accord ~~signé~~ entre le Ministère de l'Économie nationale, à travers le Fonds de Régulation Économique (FOREC), et les producteurs locaux dans le cadre du programme du Gouvernement de régulation du marché intérieur, le Ministère a procédé, le samedi 13 juin 2026, au lancement officiel de la vente subventionnée de la farine de maïs, au marché Mzée, dans la ville de Lubumbashi (Haut-Katanga).

Cette initiative de subvention à la consommation de la farine de maïs s'inscrit dans la mise en œuvre d'un des six ~~des~~ engagements du Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, centré sur ~~visant~~ l'amélioration du pouvoir d'achat des populations congolaises par ~~et~~ la lutte contre la vie chère.

Pour cette première phase, le Gouvernement a retenu trois points de distribution opérés par l'entreprise Agro-Industrielle du Congo (AGRICO SA), ~~un leader dans les solutions de la sécurité alimentaire en RDC~~ et un des partenaires du programme. Il s'agit du site Mapendo au marché Mzée, de la minoterie située sur la route de Kinsevere ainsi que du point de vente de la ferme Terra, située dans le village Lubanda ~~à la ferme Terra, située~~ sur la route Kasenga, à environ 100 kilomètres de Lubumbashi.

Procédant au lancement officiel des opérations, le Directeur de Cabinet du Ministre provincial de l'Économie, Transport et Commerce, Jean Jacques Madianga, a salué cette action gouvernementale qu'il a qualifiée de réponse concrète aux préoccupations sociales des populations.

*« Cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision du Chef de l'État visant l'amélioration des conditions de vie de la population. Bien qu'elle soit pilotée par le Ministère de l'Économie nationale, sa mise en œuvre au niveau provincial bénéficie de l'accompagnement du Gouvernement provincial sous l'impulsion du Gouverneur de province », a-t-il déclaré.*

Tout en se réjouissant du démarrage effectif du programme dans le Haut-Katanga, il a insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux afin de prévenir toute tentative de fraude ou de spéculation commerciale. *« Nous travaillons en étroite collaboration avec le FOREC afin d'empêcher*

*tout détournement de cette mesure sociale par des achats massifs destinés à la revente à des prix excessifs », a-t-il ajouté.*

Prenant la parole, le représentant du Fonds de Régulation Économique (FOREC), Barak Moma a rappelé que cette subvention à la consommation constitue une mesure conjoncturelle, destinée à atténuer les effets de la crise actuelle d'approvisionnement et à alléger le coût de la vie pour les ménages.

*« Le Gouvernement a opté pour une intervention progressive, fondée sur l'appui aux producteurs locaux ciblés, notamment AGRICO SA, avant de déployer d'autres mécanismes structurels de régulation orientés vers une ~~la~~ subvention à la production », a-t-il expliqué.*

De son côté, Didier Kamba, Directeur des Ressources Humaines et Administratives d'AGRICO SA, a exprimé sa satisfaction quant à la concrétisation de cette initiative au bénéfice direct de la population.

*« Grâce à la prise en charge partielle du coût par le Gouvernement congolais à travers le Ministère de l'Économie nationale, la population peut désormais acquérir un sac de farine au prix subventionné de 32.500 francs congolais, contre un prix généralement supérieur à 40.000 francs congolais sur le marché », a-t-il indiqué.*

Afin d'assurer une distribution équitable et préserver l'impact social du programme, il a été décidé qu'un maximum de deux sacs de farine sera vendu par ménage. En outre, un système de traçabilité reposant sur des ~~un~~ codes QR a été mis en place afin de renforcer la transparence et de prévenir toute tentative de fraude.

**Fait à Lubumbashi le 13 Juin 2026**

**Cellule de communication**